



**HAL**  
open science

## CITERES - Cités, territoires, environnement et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CITERES - Cités, territoires, environnement et sociétés. 2017, Université François-Rabelais de Tours, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030055

**HAL Id: hceres-02030055**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030055>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés

CITERES

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Tours

Centre National de Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Bernard Tallet, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés

Acronyme de l'unité : CITERES

Label demandé : UMR

N° actuel : 7324

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Patrice MELÉ

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M<sup>me</sup> Nora SEMMOUD

## Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard TALLET, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts :

- M. Étienne COSSART, Université Lyon 3 (représentant du CoNRS)
- M<sup>me</sup> Marie Laure DERAT, CNRS (représentante du CoNRS)
- M<sup>me</sup> Christine LAMBERTS, Université de Nantes (représentante des personnels d'appui à la recherche)
- M. Renaud LE GOIX, Université Paris-Diderot (représentant du CNU)
- M. Anthony PECQUEUX, Université de Grenoble (représentant du CoNRS)
- M<sup>me</sup> Pascale PHILIFERT, Université Paris-Ouest Nanterre (représentante du CNU)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M<sup>me</sup> Martine TABEAUD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Gérard BATAILLE, INERAP

M. Éric BUFFENOIR CNRS

M. Augustin HOLL, CNRS

M. Pascal MARTY, CNRS

M. Philippe VENDRIX, Université de Tours

Directeur de l'École Doctorale :

M. Denis MARTOUZET, ED n° 240, « Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 6173 CITERES a été fondée le 1<sup>er</sup> Janvier 2004, de manière pluridisciplinaire, par la fédération de trois équipes, présentes au sein de l'Université de Tours avec co-tutelle du CNRS : le centre de recherche sur l'URBANisation du Monde Arabe (UMR 6592, URBAMA), le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6575, LAT), le centre de recherche Ville-Société-Territoire (EA 2111, VST).

Au cours du quadriennal évalué, l'UMR CITERES a fonctionné en étant structurée autour de quatre équipes, avec la volonté affichée de stabiliser le périmètre de l'unité au cours du contrat 2012-2017. Ceci s'est traduit par le maintien et le renforcement des équipes mises en place en 2008 : l'équipe pluridisciplinaire Construction politique et Sociale des Territoires (CoST), une équipe centrée sur une aire culturelle, l'Équipe Monde arabe et Méditerranée (EMAM), une équipe pluridisciplinaire ayant renforcé sa compétence pour l'analyse des questions environnementales et d'aménagement, Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage, Environnement (IPAPE) et une équipe Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) conventionnée avec l'INRAP selon l'accord cadre INRAP/CNRS.

Les champs scientifiques couverts par ces quatre équipes relèvent de la recherche fondamentale et appliquée, et contribuent à cinq principaux domaines de recherche pluridisciplinaires : la recherche urbaine, la recherche environnementale, les travaux sur le patrimoine, les travaux sur les rapports au(x) territoire(s) et ceux sur les effets des recompositions sociales contemporaines.

Cette dynamique de regroupement d'unités de recherche et de construction pluridisciplinaire a été appuyée par un projet immobilier de l'Université de Tours, qui a localisé au sein de la « MSH Val de Loire » ces équipes sur le site du quartier des Deux Lions à Tours à proximité du département d'aménagement et d'environnement de l'EPU et de l'UFR de droit, Économie et Sciences Sociales. L'UMR CITERES occupe donc depuis 2005 une partie du bâtiment de la MSH Val de Loire : implantation de la direction de l'UMR, des personnels d'appui à la recherche, des personnels CNRS et d'une partie seulement des enseignants-chercheurs. En effet, ceux-ci relèvent de trois UFR, d'un département de Polytech'Tours et de l'École des paysages de Blois (INSA). Les enseignants-chercheurs du laboratoire ainsi que les doctorants, occupent des locaux sur ces différents sites.

L'effort de regroupement géographique a progressé au cours des années antérieures, en particulier avec l'implantation du Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) au sein de la MSH depuis décembre 2013, mais il n'est pas encore achevé.

### Équipe de direction

En cohérence avec la place des équipes dans le dispositif de recherche, l'UMR CITERES fonctionne avec une équipe de direction organisée autour d'un directeur, des quatre responsables d'équipes qui sont aussi directeurs adjoints de l'UMR.

L'animation collective de l'UMR repose sur deux instances :

- un bureau qui se réunit chaque mois et regroupe autour du directeur et de la secrétaire générale de l'UMR, deux membres de chaque équipe (le responsable de l'équipe et un membre désigné par l'équipe). Ce bureau constitue l'instance de débat, de conseil et d'élaboration de toutes les décisions liées à la gestion courante de l'UMR ;
- un conseil d'unité composé de vingt membres (dont trois représentants des personnels d'appui à la recherche ITA/BIATSS et deux représentants des doctorants) qui se réunit trois fois par an. Il constitue l'instance obligatoire de représentation des différents personnels et il se prononce sur les nouveaux entrants et sur les grandes orientations de la politique scientifique de l'UMR.

### Nomenclature HCERES

Pour rendre compte de la dimension pluridisciplinaire de l'UMR CITERES, il apparaît nécessaire d'établir la nomenclature HCERES par équipe.

- l'équipe Construction politique et Sociale des Territoires (CoST) regroupe des sociologues, des géographes, des anthropologues, des démographes, spécialistes de sciences de l'information et de la communication, de l'aménagement de l'espace-urbanisme ;

SHS 3-1, SHS 3-2, SHS 2-4, SHS 2-3 et SHS 2 - 5

- l'Équipe Monde Arabe et Méditerranée (EMAM) regroupe des historiens, des anthropologues, des géographes, des chercheurs en aménagement de l'espace/urbanisme ainsi que des économistes/démographes ;

SHS 6-1, SHS 3-1, SHS 3-2, SHS 1-1, SHS 2-4

- l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement-Paysage et Environnement (IPA-PE) regroupe des enseignants-chercheurs en écologie, en géographie, en aménagement de l'espace-urbanisme, en sociologie mais aussi des ingénieurs, des architectes, des mathématiciens et informaticiens ;

SV2, SHS 3-2, SHS 3-1 SHS 3-3, SHS 2-4

- le Laboratoire Archéologie et Territoires (LAT) regroupe des archéologues et des historiens.

SHS 6-1, SHS 6-3

En résumé, les membres de CITERES peuvent être réunis au sein de quatre groupes disciplinaires : en premier SHS 3 (Espace, Environnement et société), puis SHS 2 (Normes, institutions et comportements sociaux), et SHS 6 (Mondes anciens et contemporains), ces trois groupes disciplinaires principaux regroupent 88 % des enseignants-chercheurs et 89 % des membres de CITERES impliqués dans la recherche (enseignants-chercheurs + chercheurs + IR). Une spécificité de l'UMR est liée à la présence dans le laboratoire, au sein de l'équipe IPAPE, de huit enseignants-chercheurs rattachés en Sciences de la vie et de l'environnement (SV2) qui viennent renforcer la compétence de l'UMR dans le domaine des recherches sur l'environnement (biodiversité, risques et fleuve).

### Domaine d'activité

Les travaux de l'UMR CITERES contribuent à cinq principaux domaines de recherche pluridisciplinaires, dont les contenus scientifiques sont abordés dans la suite du rapport, et rappelés ci-dessous par mots-clés :

1) la recherche urbaine : modes d'habiter, divisions sociales de l'espace, mobilisations urbaines, projets d'aménagement, temps long de la fabrique de la ville ;

2) la recherche environnementale : paysages et biodiversité, risques, fleuve et bassin-versant, changement climatique, relations sociétés/milieux ;

3) les travaux sur le patrimoine : patrimoine archéologique, patrimonialisation des paysages, activités mémorielles, protection du patrimoine urbain ;

4) les travaux sur les rapports au(x) territoire(s) : territoire, territorialité, territorialisation ; temps long de la fabrique des territoires ;

5) les travaux sur les effets des recompositions sociales contemporaines : transformations des pratiques sociales et des modes de vie, pratiques sociales des sociétés du passé.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15 + 52 = 67	67 (+4) = 71
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés + IR	3 + 5 IR = 8	3 + 5 IR (+1) = 9
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	5
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (post-doctorants, etc.) personnels INRAP	8 + 24	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	6	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	
N7 : Doctorants	65	
TOTAL N1 à N7	187	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16 + 7 MCF + 2 IR	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	52
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	19
Nombre d'HDR soutenues	8



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Cinq points majeurs ont retenu l'attention du comité d'experts :

1- une production scientifique de grande qualité et en augmentation.

Les résultats scientifiques présentés dans le bilan ont pu être obtenus par un rythme soutenu de réponses à des appels d'offre. Le comité d'experts souligne l'augmentation particulièrement significative des productions à rayonnement international, notamment en langue anglaise, reflet d'une politique incitative fructueuse à l'échelle de l'UMR. Un autre aspect impressionnant des résultats apparaît dans la déclinaison des nombreux contrats importants obtenus par les différentes équipes structurant l'UMR.

2- des changements positifs depuis l'évaluation de 2011.

L'analyse conduite par le comité d'experts a reposé sur la prise en considération des recommandations de la précédente évaluation, notamment la double remarque portant sur les acquis de l'UMR CITERES et la nécessité d'affirmer davantage des thématiques stratégiques (cf. rapport de 2011 : « Les enjeux de la période du prochain contrat devraient néanmoins être posés tout à la fois dans la continuité de ces acquis mais aussi dans une perspective d'affirmation de thématiques stratégiques, beaucoup moins nombreuses, tant dans les équipes que dans l'unité de recherche »). Le comité d'experts a noté la montée en puissance des résultats scientifiques, il lui a paru que ces résultats ont été permis par une dynamique collective productive au sein des différentes équipes. Plusieurs signes témoignent d'une ambiance de travail favorable reposant sur une gouvernance apaisée, et la capacité collective à accompagner le fort renouvellement générationnel (fort taux de renouvellement des maîtres de conférences, en particulier).

3- un projet scientifique ambitieux.

L'UMR CITERES donne des signes très encourageants de maturité collective en développant un projet scientifique pour les cinq prochaines années qui articule de manière harmonieuse stabilisation et renouvellement.

La stabilisation tient tant au périmètre institutionnel et à la taille de l'UMR, qu'à l'architecture englobante de ce laboratoire pluridisciplinaire : à savoir une organisation transversale en cinq domaines de recherche clairs et cohérents, et une organisation opérationnelle en quatre équipes de recherche.

Le renouvellement de son côté transparait essentiellement des axes thématiques des équipes, qui se recomposent à la faveur des contrats (et autres opérations effectives de recherche) et des nombreux réseaux que portent ou auxquels participent les différents membres de l'UMR (aux différentes échelles : locale comme nationale et internationale). Ce renouvellement est aussi lié aux recrutements, nombreux au cours du contrat ; le départ de chercheurs et enseignants-chercheurs et l'arrivée de nouveaux membres marquent logiquement la déclinaison des orientations scientifiques de l'UMR.

L'attention portée pendant le précédent contrat aux actions transversales et de valorisation collective se trouve renforcée dans le projet, principalement à travers le séminaire inter-équipes initié au cours du contrat. C'est une bonne échelle de discussion collective.

De même, le projet fait une place intéressante à la fois aux conditions de travail des personnels (particulièrement IT et contractuels), ainsi qu'à l'insertion des doctorants et jeunes chercheurs impliqués dans les projets collectifs de valorisation ; par-là, il ne déconnecte pas stratégie scientifique et conditions effectives (notamment humaines) de sa réalisation.

4- risques institutionnels et organisationnels.

Dans ce contexte de renforcement de la capacité d'action de l'UMR, le principal risque auquel est confronté l'UMR, ce qu'elle a identifié, concerne l'incertitude pesant sur le contexte institutionnel local : la COMUE Léonard de Vinci a été remise en cause, et l'avenir semble se dessiner autour d'un rapprochement entre les universités de Tours et d'Orléans.

Ces changements étant trop récents, le comité d'experts ne peut évaluer les risques ou les opportunités qu'ils peuvent représenter pour la vie scientifique de l'UMR. Par ailleurs, les perspectives de rapprochement avec l'Université d'Orléans offrent le cadre d'une coopération régionale renforcée. Dans ce contexte, le comité d'experts souligne l'importance de qualifier les éléments de visibilité de l'UMR autour de thématiques et compétences fortes, fédératrices.

Il est apparu qu'une source de tension pourrait découler du succès même des activités de recherche de l'UMR : le grand nombre de contrats obtenus a certes largement abondé le budget de fonctionnement des équipes et de l'UMR, mais cela a entraîné une forte pression sur le personnel de gestion financière et administrative et aussi un alourdissement du temps consacré à ces activités de suivi pour les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Une interrogation globale sur la dynamique du projet persiste : n'y a-t-il pas un risque lié au surdimensionnement des ambitions scientifiques annoncées ? Cette impression est liée à l'énumération de toutes les activités prévues sans véritable priorisation affichée dans le poids accordé aux différentes actions et dans le calendrier de mise en œuvre. Elle naît de la lecture des activités annoncées comme relevant du périmètre de l'ensemble de l'UMR : il y a peut-être trop de choses prévues alors que l'essentiel de la recherche va se faire (et c'est normal, au regard de l'organisation retenue en équipes) au sein de chacune des équipes.

#### 5- recommandations

Comment faire face à ces risques ? Le comité d'experts émet un ensemble de recommandations exprimées en 4 points :

a- renforcer les synergies entre équipes. Le temps écoulé depuis 2004, la capacité de renouvellement du personnel de l'UMR, la dynamique scientifique évidente de chacune des équipes apparaissent comme autant d'éléments solides qui poussent à franchir de nouvelles étapes. Alors qu'il n'y a aucune menace sur la place de l'UMR CITERES au sein de l'université de Tours ce qui renforce sa stabilité malgré un environnement institutionnel régional en cours de recomposition, le moment est venu d'affirmer mieux le socle commun de l'UMR.

b- s'interroger sur l'identité de l'UMR CITERES, par rapport au paysage national de la recherche scientifique ; la période du prochain quinquennal pourrait être mise à profit pour travailler collectivement sur l'affichage de l'UMR ; une réflexion pourrait être menée sur les mots-clés structurant les approches scientifiques de l'UMR.

c- pour faire progresser cette démarche et dans le cadre du projet formulé pour le prochain quinquennal, les actions transversales devront être encore renforcées afin de devenir un espace de construction de l'identité collective de l'UMR. En ce sens, une possibilité particulière pourrait être liée à la « reprise » du séminaire commun à l'ensemble de l'UMR.

d- alors que l'attention a été attirée sur le risque de surinvestissement et sur le manque de priorisation entre les actions envisagées, le comité d'experts encourage l'UMR à accentuer la réflexion collective sur les thématiques stratégiques, prioritaires, porteuses de l'identité de l'UMR.